

Avis adopté

Séance plénière du 16 janvier 2023

Relever les défis de l'élevage français pour assurer sa pérennité

Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques

S'interroger sur l'élevage souligne la capacité de notre assemblée à s'approprier des débats de société, à s'entendre sur des constats avec lucidité, à dépasser les confrontations infondées et à proposer des solutions guidées par la volonté de maintenir un équilibre entre tous les enjeux que soulève ce sujet.

Les politiques menées depuis plus de cinquante ans ont conduit à la situation problématique que connaît aujourd'hui ce secteur : une baisse du nombre d'exploitations, une déprise forte, une spécialisation aux graves conséquences économiques et environnementales. Le reconnaître est la première étape de la refondation de notre modèle.

L'avis est clair sur son objectif : l'élevage doit être maintenu et encouragé, mais pas n'importe quel élevage. Si nous voulons répondre aux défis environnementaux et sociétaux, il est clair que seuls les élevages durables, qui ont des effets positifs - au demeurant nombreux et bien souvent méconnus -, doivent être encouragés. Nous soutenons ainsi la préconisation 3, qui propose une méthode coconstruite par les chercheurs et les éleveurs eux-mêmes de détermination des élevages vertueux à encourager.

Nous considérons aussi que les conséquences doivent être tirées de l'évaluation de la PAC en cours afin que soient prioritairement soutenue la polyculture-élevage dans une logique de transition écologique, comme le propose la préconisation 6. En lien avec cette dernière, les projets alimentaires territoriaux (PAT) évoqués par la préconisation 7 apparaissent comme l'outil le plus pertinent pour engager les transitions et prendre en compte de manière globale et coordonnée l'ensemble des facteurs concourant à la viabilité économique, sociale et environnementale des élevages.

Enfin, si nous considérons que le rôle des citoyens et citoyennes est souvent abusivement pointé pour freiner toute avancée et décharger certains acteurs de leurs responsabilités, il n'en reste pas moins que leur bonne information est primordiale pour encourager, par leur acte de consommation, la pérennité des modèles vertueux. Nous soutenons ainsi les mesures des préconisations 11 et 12 qui permettront leur choix éclairé et favoriseront les changements de pratiques d'élevage.

Nous remercions les rapporteuses et la commission pour cet avis de qualité qui recevra notre vote favorable. Nous espérons que ce travail sera valorisé et que les pouvoirs publics sauront s'en saisir.